

Veille de l'Observatoire
Numéro 98 juin-juillet 2014

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention¹. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet :

http://www.criec.uqam.ca/Page/observatoire_contribuer.aspx

DANS CE NUMÉRO :

1. Participation des populations autochtones à l'économie canadienne
2. Crimes haineux : facteurs de motivation et caractéristiques des victimes
3. Sélection des travailleurs immigrants qualifiés au Québec
4. Mouvements migratoires de la France vers le Québec
5. Réfugiés et déplacés de force dans le monde : rapport de l'UNHCR
6. Résolutions adoptées par l'Assemblée générale et l'ECOSOC entre 1946 et 2013
7. L'apatridie dans le monde : guide et cours en ligne de l'UNHCR
8. Stratégie de l'UNHCR pour mettre fin à la détention des demandeurs d'asile
9. Lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance : rapport du HCDH
10. Droits de l'homme et traite des êtres humains pour des fins économiques
11. Gouvernance et droits des peuples autochtones
12. Migration et esclavage moderne : nouveau protocole de l'OIT
13. Traite des êtres humains au Moyen-Orient
14. Protection des droits des travailleurs domestiques : publications de l'OIT
15. Tendances, couloirs et aspects innovants des migrations Sud-Sud
16. Comptes rendus des publications de l'OIM entre 2000 et 2014
17. Situation des peuples autochtones vivant en isolement volontaire

¹ Nous regrettons qu'une part importante de la documentation présentée dans la Veille soit de langue anglaise. Pour ces documents, la traduction française n'existe pas ou n'est pas encore disponible.

18. Demandes d'asiles dans l'UE
19. Droits fondamentaux et politiques d'octroi de l'asile au sein de l'UE
20. Montée du racisme et de l'intolérance dans l'UE
21. Racisme antimusulman en Irlande
22. Migration temporaire et apports des migrants dans les pays de l'OCDE
23. Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en France
24. Migration, lutte au racisme et politique de retour en Belgique
25. Représentations des migrants dans les médias britanniques
26. Traite des êtres humains dans le monde
27. Accueil et intégration des réfugiés et nouveaux arrivants au Québec
28. Migration, profilage et accommodements raisonnables : rapport de la LDL
29. Limitations des soins de santé offerts aux réfugiés : jugement de la Cour fédérale
30. Travailleurs immigrants et inégalités sociales au Canada
31. Accès à la justice et détention des migrants irréguliers en France
32. Demandeurs d'asile en France
33. Demandeurs d'asile au Royaume-Uni
34. Processus des demandes d'asile et assistance juridique
35. Impact des politiques sécuritaires de l'UE sur les réfugiés.
36. Intégration des immigrants et de leurs enfants aux États-Unis
37. Portrait des communautés diasporiques aux États-Unis
38. Intégration économique des nouveaux arrivants en Allemagne
39. Mobilité et ascension sociale des migrants en Europe
40. Politiques d'intégration des immigrants au Royaume-Uni
41. Migration des travailleurs hautement qualifiés au Royaume-Uni
42. Réalité et conditions de détention des demandeurs d'asile en Europe

GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA

1. Participation des populations autochtones à l'économie canadienne

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) vient de publier le [*Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones - Rapport d'étape - juin 2014*](#). Il s'agit d'un programme inscrit dans les politiques du gouvernement fédéral visant à aider les Autochtones à éliminer les obstacles les empêchant à obtenir des emplois, à démarrer des entreprises, à mobiliser des investissements et à mettre en valeur leurs ressources naturelles. Lancé en 2009, le programme nous informe sur les principales réalisations en 2012-2013 du gouvernement fédéral, notamment en ce qui concerne le renforcement de l'entrepreneuriat et le développement du capital humain autochtones.

2. Crimes haineux : facteurs de motivation et caractéristiques des victimes

Dans son périodique [*Juristat*](#), **Statistique Canada** vient de publier des données sur les crimes déclarés en 2012 à la police au Canada. Outre les tendances du volume et de la gravité des crimes et infractions déclarés par les forces de l'ordre, le document examine la nature et

l'étendue des crimes haineux, les facteurs motivant ces crimes, les caractéristiques des victimes et des auteurs présumés. On apprend qu'en 2012, plus de 50 % des 1 414 crimes haineux déclarés à la police canadienne étaient motivés par l'origine ethnoculturelle, 30 % étaient liés à la religion et 13 % à l'orientation sexuelle.

À QUÉBEC

3. Sélection des travailleurs immigrants qualifiés au Québec

Dans son [rapport](#) présenté à l'Assemblée nationale pour l'année 2014-2015, le Vérificateur général du Québec a souligné les progrès notables réalisés par le **Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)**, notamment en ce qui concerne l'amélioration du système québécois de sélection des travailleurs immigrants. Intitulé [Sélection des immigrants travailleurs qualifiés](#), le dernier chapitre du rapport présente une évaluation des mesures entreprises par le ministère en 2010, en vue de mettre en œuvre des critères de sélection qui répondent davantage aux besoins du marché du travail québécois.

4. Mouvements migratoires de la France vers le Québec

Le **MIDI** vient de publier le [Portrait statistique des immigrants permanents et temporaires dont le pays de dernière résidence est la France 2009-2013](#). Il s'agit d'un document qui analyse les mouvements migratoires de la France vers le Québec. Divisé en quatre sections, le document dresse le profil de cette catégorie d'immigrants, présente les immigrants actifs selon leurs professions et métiers, et expose le profil des étudiants étrangers et travailleurs temporaires admis au Québec entre 2009 et 2013. On apprend que la grande majorité de ces immigrants avaient moins de 35 ans au moment de leur admission. Entre 2009 et 2013, le Québec aurait accueilli près de 31 000 immigrants permanents dont le pays de dernière résidence est la France. La catégorie de l'immigration économique représente plus de 91 % de ces admissions. Poursuivant sa tendance à la hausse, le nombre des travailleurs temporaires admis au Québec en 2013 dont le pays de dernière résidence est la France était de l'ordre de 15 450 personnes.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

5. Réfugiés et déplacés de force dans le monde : rapport de l'UNHCR

Un nouveau rapport publié par le **Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)** nous apprend qu'en 2013, plus de 51 millions d'individus ont été déplacés de force dans le monde. Selon l'[UNHCR Global Trends 2013](#), cela représente une moyenne quotidienne de 32 000 personnes forcées de quitter leurs maisons à cause des conflits armés, de la persécution et des violations des droits de l'homme. Le document attribue ces chiffres record aux crises et conflits qui sévissent en Syrie, à la République centrafricaine et à la République démocratique du Congo. En l'espace de cinq années seulement, la Syrie est passée du deuxième plus grand pays d'accueil de réfugiés au monde à celui du deuxième plus grand pays de provenance des réfugiés. Sur le total des personnes déplacées de force dans le monde, près de 17 millions sont des réfugiés, dont la moitié sont des enfants, 1,1 million sont des demandeurs d'asile, et 33,3 millions sont des déplacés à l'intérieur de leurs propres pays.

6. Résolutions adoptées par l'Assemblée générale et l'ECOSOC entre 1946 et 2013

L'UNHCR a publié en outre une [Compilation thématique des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social](#). Il s'agit d'un document qui contient une sélection complète des dispositions concernant le mandat de l'UNHCR et des personnes relevant de sa compétence. On y trouve principalement des comptes-rendus des résolutions adoptées entre 1946 et 2013 par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Les 66 chapitres de la publication portent, entre autres, sur le rôle et le travail de l'UNHCR, les réfugiés et personnes déplacées dans le monde, les conditions de leur admission, les caractéristiques des groupes qui les composent, les conditions de vie dans les camps, le lien entre asile et immigration, les causes et pratiques responsables des exodes et flux massifs des réfugiés, le lien entre l'asile et les changements climatiques, la détention et l'expulsion des demandeurs d'asile, de même que l'impact des réfugiés sur les pays d'accueil.

7. L'apatridie dans le monde : guide et cours en ligne de l'UNHCR

Par ailleurs, l'UNHCR vient de publier une édition révisée du [guide sur la nationalité et l'apatridie](#), un document destiné aux parlementaires et responsables des législations nationales. Il s'agit en fait d'un outil qui fournit des données et informations sur l'évolution de la doctrine juridique internationale concernant l'apatridie, de même que des exemples de bonnes pratiques et des possibilités de solutions. Le guide, tout en rappelant certaines causes de l'apatridie, notamment la discrimination, ou encore la cession de territoire, présente plusieurs recommandations aux agents de l'État et aux organisations de la société civile, afin de mettre un terme à l'apatridie, un problème qui touche plus de 10 millions de personnes dans le monde. À noter que l'UNHCR vient de lancer un [cours en ligne](#) sur l'apatridie. Le cours définit l'apatridie, ses causes et ses conséquences, de même que le cadre légal et les mesures à entreprendre pour y remédier.

8. Stratégie de l'UNHCR pour mettre fin à la détention des demandeurs d'asile

Le UNHCR a publié [Beyond Detention: A Global Strategy to support governments to end the detention of asylum-seeker and refugees 2014-2018](#), un document qui vise à aider les gouvernements à mettre fin aux pratiques de détention des demandeurs d'asile. Analysant les pratiques des États les plus concernés tels que le recours systématique à la détention dans les procédures d'immigration et d'asile, la stratégie globale proposée par l'UNHCR a pour principal objectif d'éliminer la détention des enfants, d'assurer que des alternatives à la détention soient disponibles en droit et en pratique, et là où la détention s'avère nécessaire et inévitable, d'en assurer des conditions conformes aux normes internationales. Par ailleurs, l'UNHCR, l'Association pour la prévention de la torture (APT) et l'International Detention Coalition (IDC) viennent de publier [Practical Manual on Monitoring Immigration Detention](#), un guide pratique qui vise à aider les organismes à renforcer leur capacité d'inspection des lieux de détention des migrants et demandeurs d'asile. Le guide se veut un outil pour identifier et documenter les conditions de détention qui ne répondent pas aux normes internationales minimales.

9. Lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance : rapport du HCDH

Le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme (HCDH) vient de publier son [rapport annuel 2013](#). Fondé sur six priorités thématiques, notamment la migration, la discrimination, les droits sociaux et culturels, la violence et l'insécurité, le rapport soutient que la

crise économique mondiale aurait participé à l'aggravation de la discrimination, particulièrement contre les femmes et les groupes marginalisés, tels que les migrants et les personnes âgées. En dépit des progrès graduels réalisés à travers le monde en matière de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance, l'origine ethnoculturelle continue d'être un important motif de discrimination contre de nombreux groupes dans toutes les régions du monde. Le rapport révèle que dans certains cas, ce sont les lois, pratiques et institutions qui sont elles-mêmes discriminatoires. Par ailleurs, le **HCDH** a souligné, lors du [Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement](#), la nécessité de développer un ordre du jour axé sur le droit des migrants et non seulement mettre l'accent sur l'aspect et l'apport économique de la migration. L'organisme a suggéré d'intégrer l'égalité comme objectif autonome afin de mesurer et d'éliminer progressivement les disparités relatives aux groupes marginalisés.

10. Droits de l'homme et traite des êtres humains pour des fins économiques

Le **HCDH** a publié également [Human Rights and Human Trafficking](#), une fiche d'information qui vise à fournir un aperçu sur les droits de l'homme et le trafic des êtres humains pour des fins économiques. Tout en identifiant les facteurs qui participent à l'accroissement de la vulnérabilité de certaines personnes à la traite, le document soutient que les politiques d'immigrations de plus en plus restrictives, les inégalités au sein et entre les pays, de même que la montée de la demande d'une main-d'œuvre sous-rémunérée figurent parmi les principales causes sous-jacentes à ce phénomène. Divisée en quatre chapitres, la fiche d'information examine quelques-uns des mythes et malentendus entourant la définition de la traite, identifie les droits de l'homme qui sont fréquemment compromis par ce phénomène, et se penche sur les obligations des États en matière de prévention, de protection et d'aide aux victimes.

11. Gouvernance et droits des peuples autochtones

L'**Instance permanente sur les Questions autochtones** vient de publier un rapport sur les travaux de sa [treizième session](#), tenue en mai dernier. Cette année, les débats avaient pour principal thème les *Principes de bonnes gouvernances conformes à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Selon l'**Instance permanente**, les peuples autochtones font face à plusieurs difficultés et obstacles quant à l'accès au processus et aux pouvoirs décisionnels concernant leurs terres, territoires et ressources. Estimant que la santé est une condition préalable du développement économique et social, l'**Instance permanente** recommande aux organismes compétents des **Nations Unies** de réaliser, en partenariat avec les associations regroupant des populations autochtones, une étude sur le lien entre les activités des industries extractives, la pollution chimique, la destruction de l'habitat autochtone et la santé en matière de sexualité et de procréation des peuples autochtones. Rappelons par ailleurs qu'une première [conférence mondiale sur les peuples autochtones](#) aura lieu en septembre 2014, une réunion qui se veut une occasion de partager les meilleures pratiques et perspectives pour la réalisation des droits des peuples autochtones.

12. Migration et esclavage moderne : nouveau protocole de l'OIT

Au terme de sa [103^e session de la Conférence internationale du travail](#), l'**Organisation Internationale du Travail (OIT)** a adopté un [nouveau protocole](#) visant à faire avancer les mesures de prévention et de protection en vue d'éliminer toutes les formes contemporaines d'esclavages. Portant sur des problèmes liés au monde du travail, notamment le travail forcé, la migration et la transition d'une économie informelle vers une économie formelle, le nouveau

protocole modernise la [Convention n° 29 sur le travail forcé](#) et renforce le cadre juridique international concernant la prévention du travail forcé, ainsi que la protection des victimes des pratiques de recrutement frauduleuses et abusives. Le protocole appelle les gouvernements à prendre les mesures nécessaires à la protection des travailleurs, particulièrement les travailleurs migrants. Le nombre de victimes du travail forcé dans le monde est estimé à plus de 21 millions, dont plus de la moitié sont des femmes et des filles oeuvrant surtout dans le secteur du travail domestique ou dans l'industrie du sexe.

13. Traite des êtres humains au Moyen-Orient

L'OIT vient de publier un document intitulé [Trompés et piégés. La traite des personnes au Moyen-Orient](#). Il s'agit d'une étude qui vise à fournir une compréhension approfondie sur la nature du travail forcé et de l'exploitation des travailleurs migrants au Moyen-Orient. En outre, l'étude examine les réponses mises en place par les gouvernements nationaux et organismes de la société civile en vue de lutter contre la traite des personnes. En 2012, le nombre des victimes du travail forcé était estimé à près de 21 millions dans le monde, dont plus de 600 000 au Moyen-Orient. Selon les données collectées par l'OIT, les travailleurs migrants peu qualifiés restent les plus vulnérables au travail forcé et à la traite au Moyen-Orient.

14. Protection des droits des travailleurs domestiques : publications de l'OIT

L'OIT a publié également un [catalogue](#) qui donne un aperçu sur les plus importantes ressources et publications qui reflètent l'engagement de l'organisme dans la protection des droits des travailleurs domestiques. On y trouve un ensemble de travaux, d'outils, de recherches et d'enquêtes concernant le travail et les travailleurs domestiques dans le monde. Par ailleurs, l'OIT a publié un [guide](#) qui présente une méthodologie de recherche qualitative pour enquêter sur les conditions du travail domestique, ainsi que sur la relation entre travailleurs domestiques et employeurs.

15. Tendances, couloirs et aspects innovants des migrations Sud-Sud

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) vient de publier [South-South extraregional migration: An overview of emerging trends](#), un document qui vise à fournir un aperçu général des principaux motifs ainsi que des couloirs de migration extrarégionale Sud-Sud. Après avoir présenté des données sur les tendances en cours de cette migration, le document met en lumière les implications possibles des mouvements migratoires (permanents et temporaires, réguliers et irréguliers) entre l'Amérique latine et les Caraïbes, ou encore entre l'Afrique et l'Asie. Le document compile plusieurs données concernant les conditions de migrations et de travail, ainsi que les différentes formes de discrimination, d'exclusion et de racisme propres aux migrations Sud-Sud. On apprend que près de 500 000 migrants chinois sont établis en Afrique, un continent qui devient de plus en plus un nouveau couloir de migration pour les migrants asiatiques en général. Il y aurait en outre plus de 20 000 migrants africains établis dans le sud de la Chine, dont la plupart proviennent du Nigéria. Le Bangladesh et le Népal sont considérés comme les principaux pays de provenance des migrants en Asie. Au cours des dernières années, un nombre de plus en plus important de migrants en provenance d'Afrique subsaharienne et d'Asie a été enregistré en Amérique latine, des migrants qui tentent par la suite de se rendre aux États-Unis ou au Canada. Par ailleurs, l'Observatoire ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) sur les migrations, vient de publier [Notes on migration and development in the global South: Emerging issues and responses](#), un rapport qui présente treize thématiques portant sur les aspects

innovants de la migration Sud-Sud. La publication vise à éclairer le débat public sur les dernières tendances des migrations Sud-Sud, et de promouvoir les discussions sur les mesures à entreprendre pour relever les défis actuels en matière de gouvernance et de migration. Le développement, les envois de fonds, le côté social et culturel de la migration, de même que les vulnérabilités de certains groupes d'immigrants figurent parmi les thèmes analysés dans le présent le document.

16. Comptes rendus des publications de l'OIM entre 2000 et 2014

L'OIM a publié un livret qui propose un bref résumé de chacun des volumes de sa revue [*Migration Research Series*](#) (MRS) publiés entre 2000 et 2014. Conçue comme moyen de partager et de diffuser des résultats de recherches, MRS couvre un large éventail de sujet portant sur la migration, la lutte contre la traite, le retour et la réinsertion des demandeurs d'asile, la migration et le développement, de même que le rôle des diasporas en tant qu'acteurs et partenaires de développement. L'OIM a publié également un livret qui donne un aperçu sur l'ensemble des rapports [*État de la migration dans le monde*](#), publiés entre 2000 et 2013. La publication répond aux besoins des gouvernements et des acteurs impliqués dans la recherche sur la migration, notamment en ce qui a trait aux politiques de migration, ainsi qu'aux tendances de la migration à l'échelle mondiale et régionale. L'OIM a publié un autre livret, [*International Dialogue on Migration*](#), qui comprend des publications portant sur la protection des migrants en périodes de crise, les droits humains et la migration, l'intégration de la migration dans le développement, ainsi que les liens entre la dégradation de l'environnement et les mouvements migratoires.

17. Situation des peuples autochtones vivant en isolement volontaire

L'Inter-american Commission on Human Rights (IACHR) vient de publier [*Indigenous Peoples in Voluntary Isolation and Initial Contact in The Americas: Recommendations For The Full Respect of Their Human Rights*](#). Le rapport traite de la situation, dans les Amériques, des peuples autochtones qui vivent en isolement volontaire, qui n'ont pas été colonisés ou qui n'ont pas de relations permanentes avec des États-nations. On apprend qu'un nombre élevé de ces Autochtones a disparu et que ceux qui survivent se trouvent dans une situation de vulnérabilité, puisqu'ils ne peuvent pas défendre leurs droits. En fait, en dépit des interdictions et protections juridiques, la demande croissante pour les ressources naturelles génère des incursions permanentes des non-autochtones sur les territoires de ces populations. Il s'avère que les activités minières, les activités agro-industrielles, ainsi que d'autres formes d'incursions qui polluent les rivières et l'habitat dans les territoires de ces Autochtones représentent une grave menace pour leur survie.

UNION EUROPÉENNE

18. Demandes d'asiles dans l'UE

L'European Asylum Support Office (EASO) vient de publier son [*Rapport annuel*](#) sur la situation de l'asile dans l'UE. En 2013, près de 436 000 personnes ont demandé une protection internationale dans l'UE, soit une augmentation de 30 % comparativement à 2012. Quant aux réfugiés fuyant la crise syrienne, près de 51 000 parmi eux ont demandé l'asile dans l'UE, soit une augmentation de 109 % par rapport à l'année précédente. Selon l'EASO, suivie par la France, la Suède, le Royaume-Uni et l'Italie, l'Allemagne était le pays qui a accueilli le plus de

demandeurs d'asile en 2013. Dans l'ensemble, le taux global des décisions positives en première instance était de l'ordre de 34 %. Les Réfugiés syriens ont enregistré les taux de reconnaissance les plus élevés (90 %) suivis des Érythréens (76 %) et des apatrides (75 %).

19. Droits fondamentaux et politiques d'octroi de l'asile au sein de l'UE

Dans son rapport annuel [*Les droits fondamentaux : défis et réussites en 2013*](#), l'**Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA)** s'est penchée, entre autres, sur les développements liés aux droits fondamentaux en matière d'asiles, d'immigration, d'intégration, de contrôle des frontières, des politiques de visas, du racisme et de la xénophobie au sein de l'**Union européenne (UE)**. Selon le rapport, en dépit des importantes mesures prises en 2013 par l'**UE** en vue de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux, la situation sur le terrain demeure préoccupante, particulièrement en matière des politiques d'asile et d'intégration des Roms. Rappelant que les nouvelles législations européennes relatives à l'octroi de l'asile ne se sont toujours pas traduites par une harmonisation des pratiques, le rapport estime que pour l'**UE**, le défi consiste dans l'identification et l'élimination des obstacles à une pratique commune au sein de ses États membres. Selon le rapport, les décideurs européens n'arrivent pas à reconnaître pleinement l'ampleur et la gravité de la discrimination en sein de l'**UE**. Les enquêtes de la **FRA** témoignent de la persistance et de l'étendue de la discrimination et confirment que les migrants et les membres des groupes minoritaires sont toujours confrontés à des situations de discrimination et d'exclusion. Le rapport appelle les États membres de l'**UE** à lutter contre les discours politiques qui alimentent l'intolérance, le racisme et la xénophobie. Par ailleurs, la **FRA** a publié [*Manuel de droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration*](#), un guide qui, conçu pour aider les praticiens du droit au sein de l'**UE**, examine les législations de l'**UE** dans le domaine de l'asile, de l'immigration et des frontières.

20. Montée du racisme et de l'intolérance dans l'UE

Confirmant l'augmentation du soutien, dans certains États membres de l'**UE**, aux partis populistes xénophobes, la **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** a appelé, dans son [rapport annuel](#), à une action rapide contre les organisations extrémistes qui font la promotion des discours de haine et d'intolérance visant des groupes vulnérables, tels que les Roms, les migrants, les musulmans et les juifs. Invitant les autorités à ne pas alimenter la spirale de la violence, l'**ECRI** a exhorté les États membres de l'**UE** à adopter des plans nationaux pour lutter contre le racisme. En fait, le rapport soutient que dans certains cas, l'incapacité des autorités de s'acquitter de leurs obligations concernant le respect des droits de l'homme conduit à renforcer la xénophobie.

21. Racisme antimusulman en Irlande

Le **Portail européen sur l'intégration** vient de publier une étude portant sur le racisme visant les musulmans en Irlande. Intitulée [*Experiences of anti-Muslim racism in Ireland*](#), l'étude mène une analyse empirique et estime qu'à l'heure actuelle, l'État irlandais reste aveugle au racisme antimusulman, car il ne recueille pas systématiquement des données sur ce phénomène en tant que manifestation distincte du racisme. Selon l'étude, ce manque de donnée se traduit par une incapacité de l'État irlandais à élaborer des politiques éclairées qui pourraient remettre en cause le racisme antimusulman.

22. Migration temporaire et apports des migrants dans les pays de l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vient de publier quatre rapports sur la migration. Le premier, intitulé [*Recruiting Immigrant Workers : New Zealand 2014*](#), affirme que plusieurs caractéristiques du système d'immigration de la Nouvelle-Zélande sont en train de devenir un exemple à suivre pour les systèmes de sélection dans certains pays de l'OCDE. Par rapport à sa population, et comparativement aux pays de l'OCDE, la Nouvelle-Zélande enregistre le plus grand flux de migration temporaire de travail. En fait, une caractéristique distinctive de la migration permanente en Nouvelle-Zélande est qu'elle est principalement soutenue par le flux de la migration temporaire. Dans le second rapport, intitulé [*Labour Market Integration in Italy*](#), l'OCDE appelle l'Italie à accentuer ses efforts pour améliorer l'intégration des migrants, notamment en les aidant à acquérir les compétences indispensables pour améliorer leurs perspectives d'emploi et de salaire. On apprend que l'Italie, de même que l'Espagne, est le pays de l'OCDE qui enregistre depuis 2000 la plus forte progression annuelle de sa population immigrante. Entre 2001 et 2011, la part de la population italienne née à l'étranger a presque triplé en atteignant 9 % de la population. Bien que le taux d'emploi des migrants actifs reste supérieur à celui des Italiens natifs, nombre de ces migrants sont piégés dans des emplois faiblement rémunérés et peu qualifiés. La troisième publication porte sur l'impact économique de l'immigration dans les pays de l'OCDE. Intitulée [*Is Migration good for the economy ?*](#) l'étude nous apprend qu'au cours des dix dernières années, les migrants représentaient 47 % de l'augmentation de la main d'œuvre aux États-Unis et 70 % en Europe. En plus de contribuer de manière significative à la flexibilité du marché du travail et au développement du capital humain dans les pays d'accueil, les migrants contribuent davantage en impôts et en cotisations sociales qu'ils ne reçoivent de prestations. Selon le quatrième rapport intitulé [*Is Migration really increasing ?*](#) le nombre de migrants établis dans les pays de l'OCDE est passé de 75 millions au début des années 2000 à plus de 100 millions à la fin de la décennie. Le Mexique, la Chine, l'Inde et le Royaume-Uni sont les principaux pays d'origine des ces migrants. Par rapport à 2011, la migration permanente (4 millions) vers les pays de l'OCDE est restée stable en 2012.

AILLEURS DANS LE MONDE

23. Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en France

En France, la **Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)** vient de publier un rapport intitulé [*La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*](#). Selon le document, accompagnée d'un renforcement de l'arsenal législatif, la situation du racisme en France s'est largement améliorée au regard des décennies précédentes. Toutefois, la **CNCDH** constate la persistance de même que la recrudescence des préjugés racistes et de l'intolérance au cours des quatre dernières années. Avec les Roms, les Maghrébins et les musulmans continuent d'être les groupes les moins tolérés en France. Entre 2012 et 2013, la France a connu une baisse de tolérance vis-à-vis des juifs et des Africains. Alors que les statistiques révèlent une hausse des actes antimusulmans en France, les études d'opinions traduisent l'émergence du phénomène d'islamophobie et l'expression banalisée, notamment par des élus, des préjugés à l'égard des Roms. Dans ses recommandations, la **CNCDH** met l'accent sur l'éducation et la formation afin d'outiller les enfants, les citoyens et les professionnelles pour faire face aux préjugés et aux raisonnements simplistes.

24. Migration, lutte au racisme et politique de retour en Belgique

En Belgique, le **Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme** vient de publier son [Rapport annuel 2013](#). Le rapport examine l'évolution des politiques au niveau européen et national, de même que les transformations législatives portant sur les flux migratoires, la protection des droits fondamentaux des migrants, la lutte contre le racisme et la traite des êtres humains. On apprend qu'à l'heure actuelle, l'immigration en Belgique est essentiellement européenne : sur près de 125 000 migrants enregistrés en Belgique en 2012, près de 70 % étaient des ressortissants de l'UE, une proportion en augmentation depuis les trois dernières années. L'Afrique du Nord et subsaharienne arrive en deuxième rang de provenance des migrants en Belgique. Le Centre a publié également [Un nouveau cadre pour la politique de retour en Belgique](#), un document qui analyse les récents changements apportés aux politiques migratoires de détention, d'éloignement et de retour. Par ailleurs, le Centre a publié un rapport intitulé [Belgique-Maroc : 50 années de migration](#). L'étude rend compte de la réalité et du dynamisme démographiques de la population issue de la migration marocaine en Belgique, soit le nombre, les flux migratoires, les mouvements naturels (naissance et décès), de même que les compositions des ménages marocains en Belgique. Au cours des dernières années, le nombre des migrants belges originaires du Maroc a atteint les 430 000.

25. Représentations des migrants dans les médias britanniques

Migrant Voice, un organisme qui travaille pour renforcer la participation et la représentation des migrants en Grande-Bretagne, vient de publier [Migrants Invisible in UK Media](#), un rapport qui révèle la sous-représentation des migrants dans les médias britanniques. Entre janvier et avril 2014, l'organisme a analysé 577 nouvelles et histoires publiées en ligne et en lien avec la migration. L'étude révèle que les points de vue des migrants restent systématiquement invisibles ou ignorés dans les médias quand il s'agit des histoires qui les concernent. De plus, les migrants sont soumis à une loi du silence quand il s'agit de leur participation aux débats sur la migration qui prennent une large place dans les médias britanniques.

26. Traite des êtres humains dans le monde

L'**U.S. Department State** vient de publier son [rapport annuel](#) sur la traite des personnes dans le monde. Qualifiant le phénomène de forme moderne d'esclavage, le rapport, tout en émettant des recommandations à plusieurs pays, propose une feuille de route indiquant la marche à suivre pour faire face à ce fléau. Ayant pour thème cette année *De victime à survivant : le parcours*, le rapport jette un regard sur le parcours qui mène de la condition de victime à celle de survivant et insiste sur le rôle des institutions gouvernementales en matière de repérage, d'identification et d'accompagnement visant à aider les victimes de la traite à se remettre des mauvais traitements qu'elles ont subis. Le rapport soutient que certaines lois et règlements empêchent les **ONG** de fournir aux victimes de la traite les services adéquats. En outre, le rapport peint le visage de l'esclavage moderne en décrivant ses formes, notamment le travail forcé et la servitude domestique involontaire.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

AU QUÉBEC

27. Accueil et intégration des réfugiés et nouveaux arrivants au Québec

La **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)** vient de publier son [Rapport d'activités 2013-2014](#). Faisant le bilan ainsi que l'étendue des interventions de l'organisme, le document présente les efforts et ressources qui ont été déployés par la **TCRI** en vue de soutenir le développement des pratiques et politiques de protection, d'accueil et d'intégration des réfugiés et des nouveaux arrivants. Rappelant le recul enregistré en matière de protection des réfugiés et la forte baisse des demandes d'asile au Canada, le rapport soutient que l'obsession sécuritaire, ainsi que les discours négatifs soutenus par le gouvernement fédéral vis-à-vis des demandeurs d'asile représentent une menace à l'intégrité d'une politique d'immigration juste et équitable. En outre, la **TCRI** soutient que l'intégration économique, linguistique et sociale des immigrants est compromise, notamment en raison de l'éparpillement des ressources et du sous-financement des organismes communautaires.

28. Migration, profilage et accommodements raisonnables : rapport de la LDL

La **Ligue des droits et libertés (LDL)** vient de publier son [Rapport d'activités 2013-2014](#). Outre les droits humains, la liberté d'expression, le droit de manifester et d'association, l'environnement et les droits humains, la protection de la vie privée et les mesures antiterroristes, le rapport traite de la migration, du profilage, de la laïcité et des accommodements raisonnables. Le rapport revient sur plusieurs projets de loi controversés portant, entre autres, sur l'accès à la citoyenneté canadienne, les organisations syndicales, la loi électorale, de même que le projet de Charte des valeurs québécoises. Dans son rapport, la **LDL** a rappelé sa participation aux travaux menés par l'**Observatoire sur les profilages**, notamment pour amener les autorités politiques et policières à reconnaître l'existence de trois types de profilage, soit le profilage social, racial et politique.

AU CANADA

29. Limitations des soins de santé offerts aux réfugiés : jugement de la Cour fédérale

En réponse aux compressions effectuées par le gouvernement en 2012 au *Programme fédéral de santé intérimaire* (PFSI), la **Cour fédérale** vient de rendre une [décision](#) favorable aux réfugiés en statuant que ces coupes sont inconstitutionnelles. La juge estime que les limitations dans les soins de santé sont discriminatoires, font subir aux réfugiés et à leurs enfants un traitement défavorable, et ont des effets dévastateurs sur ces personnes qui sont à la recherche d'une protection internationale au Canada. La Cour affirme en outre que le gouvernement fédéral n'a pas réussi à démontrer que les compressions dans les services de santé offerts aux réfugiés auront pour résultats des économies réelles pour les contribuables canadiens. Le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** a publié un document qui offre un [bref survol](#) de la décision de la Cour fédérale. Le gouvernement fédéral a fait savoir son intention de faire appel de cette décision.

30. Travailleurs immigrants et inégalités sociales au Canada

Le **Migrant Workers' Rights** vient de publier *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé (PISTES)*, une revue électronique québécoise dédiée aux aspects sociaux et humains du travail. Intitulé [Travailleurs immigrants et santé et sécurité du travail](#), le présent numéro se penche sur la précarité liée aux conditions du travail, au statut migratoire, aux faibles revenus, à la non-reconnaissance des compétences et à l'incapacité de certains travailleurs migrants d'exercer leurs droits. Les travaux et recherches regroupés dans ce numéro s'intéressent aux travailleurs ayant divers profils et statuts migratoires, entre autres, les résidents permanents travaillant dans de petites entreprises, les travailleurs étrangers temporaires oeuvrant dans le secteur saisonnier, ainsi que les travailleurs d'agences de location de main-d'œuvre.

INTERNATIONALES

31. Accès à la justice et détention des migrants irréguliers en France

Le **Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI)**, une association de défense et d'aide juridique des migrants en France, vient de publier un rapport intitulé [Une procédure en trompe-l'œil. Les entraves à l'accès au recours effectif pour les étrangers privés de liberté en France](#). Résultat d'un travail d'enquête mené par plusieurs associations membres de **l'Observatoire de l'enfermement des étrangers**, le rapport recense les entraves à l'accès à la justice des migrants irréguliers incarcérés en France. Menée entre septembre 2013 et mai 2014 dans différents lieux de privation de liberté, l'enquête a identifié deux sortes d'obstacle à l'accès à la justice, soit des obstacles législatifs et des obstacles pratiques. L'isolement, la privation de liberté, les moyens limités de la défense, les procédures expéditives rendent le droit au recours irréalisable pour nombre de migrants détenus. L'enquête révèle une augmentation significative du nombre d'éloignements des migrants irréguliers au cours des cinq premiers jours de leur détention, soit avant toute audience devant le juge. L'enquête a constaté également la persistance de l'éloignement des demandeurs d'asile avant toute audience devant la Cour Nationale du Droit d'asile. Le **GISTI** a publié un second rapport intitulé [La rétention administrative : éviter la banalisation, garantir la dignité des personnes](#). Le document propose de revoir le régime juridique français de l'éloignement, notamment en améliorant l'accès aux droits et aux soins, en rendant à la détention sa vocation première de préalable à un éloignement certain, en améliorant les conditions de vie dans les centres de rétention, et en développant des alternatives à la rétention.

32. Demandeurs d'asile en France

Selon le [Rapport d'Activité 2013](#) de la **CIMADE**, plus de 66 000 demandes d'asile ont été enregistrées en France au cours de l'année 2013. Avec un délai moyen de 204 jours, près de 12 000 demandeurs d'asile se sont vus reconnaître une protection et plus de 30 000 ont été déboutés. On apprend en outre que plus de 50 000 migrants irréguliers ont été expulsés du territoire français, alors que 40 000 demandeurs d'asile, dont 3 500 enfants, restent à l'heure actuelle enfermés dans des centres de rétention. En 2012, plus de 1,4 million de personnes ont été reconnues réfugiées en Europe. Engagée dans l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des migrants et demandeurs d'asile en France, la **CIMADE** soutient dans son rapport que le dispositif d'accueil en France reste insuffisant et ne permet d'accueillir que la moitié des demandeurs d'asile en attente d'une décision.

33. Demandeurs d'asile au Royaume-Uni

L'**Asylum Aid**, un organisme de bienfaisance qui fournit gratuitement des conseils ainsi qu'une représentation juridique aux demandeurs d'asile au Royaume-Uni, vient de publier un [rapport](#) qui révèle le recours régulier et fréquent des autorités britanniques à l'*Internal Protection Alternative (IPA)*. Il s'agit d'un dispositif qui permet à un pays de refuser d'accorder le statut de réfugiés aux demandeurs d'asile jugés capables de voyager en toute sécurité pour s'installer dans une autre partie de leurs pays. Selon le rapport, l'usage inapproprié d'un tel dispositif expose plusieurs groupes de personnes vulnérables à des risques de torture et de persécution dans leurs pays d'origine.

34. Processus des demandes d'asile et assistance juridique

Menée conjointement par **Asylum Aid**, **Irish Refugee Council**, **Estonian Human Rights Centre** et **Centre on Migration, Policy and Society**, une nouvelle étude révèle que l'assistance juridique offerte aux demandeurs d'asile améliore la qualité des décisions et augmente la confiance de toutes les parties dans le processus de prise de décision. Intitulée [Providing Protection. Access to early legal advice for asylum seekers](#), l'étude, tout en soulignant les obstacles et les restrictions à des conseils juridiques efficaces, examine la situation et les formes de conseils, d'assistance et de représentations juridiques offertes aux demandeurs d'asile en Irlande, au Royaume-Uni et en Estonie. Les auteurs de l'étude font valoir que plus les demandeurs d'asile sont privés de l'assistance et du conseil juridiques, plus long et plus coûteux est le processus de la demande d'asile. Rappelons par ailleurs qu'au Royaume-Uni, la Cour supérieure vient de [déclarer](#) illégal le *Detained Fast Track*, une procédure en vertu de laquelle certains demandeurs d'asile détenus ne bénéficient pas assez rapidement d'une assistance juridique, car les autorités considèrent que le traitement de leurs cas peut être déterminé rapidement. Dans sa décision, le juge soutient qu'une assistance juridique rapide pourrait aider à l'identification et à l'élimination de la torture, du trafic et des autres cas d'abus.

35. Impact des politiques sécuritaires de l'UE sur les réfugiés

Amnesty Internationale (AI) vient de publier un rapport qui met en évidence la façon dont les politiques sécuritaires mettent en danger la vie des personnes à la recherche d'une protection et empêchent les réfugiés d'avoir accès à l'asile au sein de l'UE. [The Human Cost of Fortress Europe](#) montre comment l'UE a financé des systèmes sophistiqués de surveillance, notamment en vue d'accroître les contrôles au long de ses frontières et d'empêcher les migrants de se rendre irrégulièrement sur ses territoires. Selon le rapport, entre 2007 et 2013, près de 2 milliards d'euros ont été alloués au contrôle des frontières de l'UE, alors que seuls 700 millions d'euros ont été dépensés pour soutenir les procédures d'asile, les services d'accueil, de réinstallation et d'intégration des réfugiés. Devant des frontières presque fermées, les réfugiés empruntent des itinéraires dangereux, risquant ainsi leur vie pour atteindre l'Europe. Selon certaines [estimations](#), depuis 2000, plus de 23 000 personnes fuyant les hostilités dans leurs pays ont trouvé la mort en essayant de rejoindre d'une manière irrégulière l'Europe.

36. Intégration des immigrants et de leurs enfants aux États-Unis

Migration Policy Institute (MPI) vient de publier [Immigrant Parents and Early Childhood Programs: Addressing Barriers of Literacy, Culture, and Systems Knowledge](#), un rapport qui se penche sur les obstacles, notamment linguistiques, auxquels font face les parents immigrants dans leur participation à des programmes conçus pour soutenir l'apprentissage prématernel de

leurs enfants aux États-Unis. Basée sur des recherches menées dans six États, l'étude identifie les difficultés éprouvées par les parents immigrants et réfugiés nouvellement arrivés, leurs besoins particuliers, les attentes vis-à-vis de leurs compétences, de même que les stratégies entreprises pour répondre à ces besoins. Rappelons que plus d'un quart des jeunes enfants aux États-Unis vivent dans des familles d'immigrants. Le MPI a publié également [*Critical Choices in Post-Recession California: Investing in the Educational and Career Success of Immigrant Youth*](#), un rapport qui examine les résultats et expériences scolaires des jeunes immigrants âgés de 16 à 26 ans et appartenant à la première et deuxième génération d'immigrants en Californie. Dans cet État qui accueille plus d'un quart des immigrants aux États-Unis, la moitié des jeunes adultes âgés de 16 à 26 ans sont des immigrants de première ou de deuxième génération. En vue d'améliorer les taux de rétention scolaire des jeunes adultes immigrants, de même que la compétitivité de la main d'œuvre de l'État, le rapport propose aux éducateurs et aux décideurs politiques plusieurs recommandations qui consistent, entre autres, dans l'élargissement du temps d'apprentissage à l'école secondaire et dans le perfectionnement professionnel des enseignants.

37. Portrait des communautés diasporiques aux États-Unis

Le MPI a publié [*Select Diaspora Populations in the United States*](#), un rapport qui dresse le profil de 15 différentes communautés de diaspora aux États-Unis, entre autres la communauté d'immigrants égyptiens, haïtiens, marocains, mexicains, colombiens, pakistanais, vietnamiens et indiens. Chaque profil porte sur les caractéristiques démographiques des immigrants de première et deuxième génération, leur niveau de scolarité, leur employabilité, le revenu de leurs ménages, leur répartition géographique, ainsi que le volume de leurs envois de fonds.

38. Intégration économique des nouveaux arrivants en Allemagne

Par ailleurs, le MPI vient de publier un rapport sur l'intégration des nouveaux arrivants au marché d'emploi allemand. [*A Work in Progress: Prospects for Upward Mobility Among New Immigrants in Germany*](#) nous apprend qu'à la différence des anciennes générations d'immigrants en Allemagne, les nouveaux arrivants ont tendance à être plus instruits et proviennent de plus en plus des pays d'Europe de l'Est. L'occupation permanente ou temporaire d'un emploi, de même que l'accès des nouveaux arrivants à des emplois correspondant à leur niveau de compétence sont également évalués dans le présent rapport. En moyenne, les travailleurs immigrants sont deux à trois fois plus susceptibles que les travailleurs natifs d'Allemagne d'occuper les emplois les moins qualifiés. Les chances pour les immigrants de changer un emploi peu qualifié dépendent en partie de leur pays d'origine et des secteurs d'emploi dans lesquels ils ont travaillé. Pareillement, le taux d'emploi des nouveaux arrivants dépend largement des pays de provenance : les citoyens de 15 pays membres de l'UE ont presque toujours des taux d'emploi aussi élevés que les travailleurs natifs d'Allemagne, suivis par les travailleurs européens en provenance de l'Europe de l'Est. Quant aux travailleurs immigrants en provenance de la Turquie, bien qu'ils démontrent une grande amélioration au fil du temps, ils enregistrent des taux d'employabilité plus faibles comparativement aux autres groupes.

39. Mobilité et ascension sociale des migrants en Europe

Le MPI a publié [*Moving Up or Standing Still? Access to Middle-Skilled Work for Newly Arrived Migrants in the European Union*](#), un rapport de synthèse qui évalue les perspectives d'emploi des travailleurs immigrants en France, Allemagne, Espagne, Suède, Royaume-Uni et République tchèque. Interrogeant la pertinence des politiques d'intégration en ce qui concerne la mobilité des

nouveaux arrivants, l'étude examine les difficultés auxquelles font face les travailleurs immigrants pour intégrer le marché du travail au cours des dix premières années après leur arrivée, ainsi que leur capacité de se mouvoir et de progresser pour occuper des emplois plus qualifiés. Bien que les résultats varient considérablement entre chacun des six pays étudiés, les immigrants, dans l'ensemble, sont surreprésentés dans les emplois les moins qualifiés, leur progression vers un travail moyennement ou hautement qualifié reste limitée.

40. Politiques d'intégration des immigrants au Royaume-Uni

Le MPI vient de publier [*Advancing Outcomes for All Minorities: Experiences of Mainstreaming Immigrant Integration Policy in the United Kingdom*](#), un rapport qui explore l'expérience unique du Royaume-Uni quant à l'intégration de ces immigrants. En fait, l'immigration a été fortement influencée par les liens coloniaux au Royaume-Uni, un pays qui, après la Seconde Guerre mondiale, a accueilli plusieurs vagues d'immigrants en provenance de ses anciennes colonies. Parmi ces immigrants, plusieurs étaient des citoyens britanniques, parlaient anglais et maintenaient des liens forts avec ce qu'ils considéraient comme leur mère patrie. Cependant, la population d'accueil était réticente et préférerait considérer ces immigrants comme des groupes minoritaires. Le rapport examine le contexte général de l'immigration et de l'intégration au Royaume-Uni, l'histoire de la politique d'intégration, l'intégration des immigrants depuis 2010, ainsi que les politiques régionales d'intégration des immigrants au Royaume-Uni.

41. Migration des travailleurs hautement qualifiés au Royaume-Uni

L'Oxford University Migration Observatory vient de publier [*Highly Skilled Migration to the UK 2007-2013: Policy Changes, Financial Crises and a Possible Balloon Effect ?*](#) un rapport qui fournit des données sur les niveaux de compétence des travailleurs britanniques, et offre un aperçu sur les changements qu'a connus la migration des travailleurs qualifiés entre 2007 et 2013 au Royaume-Uni. L'étude porte particulièrement sur les travailleurs migrants récents hautement qualifiés, plutôt que sur l'ensemble de la population des travailleurs migrants au Royaume-Uni. On apprend que le nombre total des migrants récents hautement qualifiés au Royaume-Uni est passé de 338 000 en 2007 à 188 000 en 2010, pour se stabiliser à 242 000 en 2013.

42. Réalité et conditions de détention des demandeurs d'asile en Europe

Selon un rapport publié par **Migreurop**, un réseau européen et africain regroupant des militants et chercheurs qui luttent contre la détention des migrants et demandeurs d'asile, le dispositif de privation de liberté est peu efficace et entraîne un coût humain et financier qui ne cesse de grimper. Conçu comme instrument de gestion des migrations irrégulières et de rationalisation des flux migratoires, le dispositif de privation de liberté constitue une source permanente de violation des droits et libertés. Selon le rapport intitulé [*La face cachée des camps d'étranger-e-s en Europe*](#), en criminalisant ceux et celles désignés comme indésirables sur le territoire européen, la détention alimente ainsi les préjugés, le racisme et la xénophobie. Après avoir identifié les catégories des personnes enfermées, le rapport examine les motifs officiels et réels de la détention, les lieux, la réalité et les conditions de cet enfermement en Europe. **Migreurop** a publié en outre [*Atlas des migrants en Europe*](#), un document qui contient plusieurs cartes consacrées aux politiques d'asile et d'immigration dans les États membres de l'UE. L'organisme a publié également [*Entre Grèce et Turquie : la frontière du déni*](#), un rapport qui révèle la participation de l'Agence européenne de surveillance des frontières extérieures (FRONTEX)

dans un dispositif qui empêche les réfugiés de bénéficier d'une protection internationale en Europe.

Cette veille a été compilée et rédigée par Jaouad Amerzouk (Adjoint de recherche, Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec le CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318